



Termes de référence de la Communauté de pratique de l'évaluation des politiques canadiennes sur l'alcool (CdP de l'ÉPCA) – 2021

En quoi consiste la CdP de l'ÉPCA?

La Communauté de pratique de l'évaluation des politiques canadiennes sur l'alcool (CdP de l'ÉPCA) est hébergée par l'[Institut canadien de recherche en toxicomanie](#) (CISUR) de l'[Université de Victoria](#), en Colombie-Britannique. La CdP a été créée afin de compléter le projet de l'ÉPCA, qui est une évaluation en cours des politiques provinciales, territoriales et fédérales sur l'alcool au Canada. La CdP de l'ÉPCA vise à établir une communauté pancanadienne de politiques sur l'alcool qui crée et maintient des liens, des collaborations et un développement professionnel à long terme entre les acteurs de divers secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, et ce, dans le but commun de promouvoir une politique publique saine. Elle cherche également à accroître à la fois la sensibilisation et la connaissance des recherches et des politiques émergentes en matière d'alcool par le biais d'une série d'événements et d'activités de mobilisation. En intégrant diverses perspectives dans l'élaboration de principes directeurs afin d'assurer l'alignement des politiques et des stratégies individuelles de réduction des méfaits, la CdP de l'ÉPCA vise à mieux aborder l'impact de l'alcool et à minimiser les méfaits causés par ce dernier au sein de la population canadienne.

Reconnaissance des terres

Nous reconnaissons et respectons les peuples lək̓ʷəŋən sur le territoire traditionnel desquels se trouvent le CISUR et l'Université de Victoria, ainsi que les peuples Songhees, Esquimalt et WSÁNEĆ dont les relations historiques avec ces terres se poursuivent à ce jour. Nous reconnaissons également que les membres de la CdP de l'ÉPCA représentent des personnes et des organisations situées dans des territoires traditionnels et membres de groupes visés par des traités de partout au pays.

Énoncé d'intention

Le but de la CdP de l'ÉPCA est de réunir des acteurs et des experts du domaine des politiques sur l'alcool de toutes les juridictions du Canada ayant le désir de réseauter et de collaborer ensemble afin d'apprendre les uns des autres, d'élargir leur intérêt et leurs connaissances communes des politiques canadiennes sur l'alcool efficaces et fondées sur des données probantes, et de renforcer la capacité de ses membres.

Objectifs

- Établir, encourager et maintenir des liens professionnels entre les fonctionnaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et locaux de tous les secteurs gouvernementaux, ainsi que les acteurs et les individus de différents milieux qui s'intéressent aux politiques sur l'alcool afin de promouvoir les stratégies de prévention et de réduction des méfaits;
- Promouvoir le dialogue et intégrer diverses perspectives dans l'élaboration de stratégies axées sur les solutions et de recommandations concernant les politiques canadiennes sur l'alcool;
- Incorporer les idées et les commentaires des acteurs et des experts en matière de politiques sur l'alcool représentant divers groupes afin de continuellement peaufiner et améliorer l'efficacité du projet de l'ÉPCA; et
- Accroître l'engagement avec les groupes d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux qui ont été sous-représentés dans les itérations précédentes du projet de l'ÉPCA.

Notre objectif pour le groupe

L'objectif global du projet de l'ÉPCA est d'accroître la sensibilisation, l'adoption et la mise en œuvre de politiques sur l'alcool ayant prouvé qu'elles réduisent les taux substantiels de torts causés par l'alcool au Canada. La CdP pancanadienne soutiendra cet objectif en aidant à bâtir des réseaux de politiques sur l'alcool où les renseignements sur les politiques sur l'alcool seront diffusés, où les expériences en matière de politiques seront partagées, et où un large éventail d'acteurs s'engageront pour améliorer la connaissance en matière de politiques et promouvoir l'intérêt pour l'adoption et la mise en œuvre des politiques sur l'alcool.

Admissibilité et adhésion

Tout individu ou acteur ayant un intérêt pour les politiques canadiennes sur l'alcool et représentant un éventail de perspectives gouvernementales et non gouvernementales différentes est invité à devenir membre de la CdP de l'ÉPCA. Nous nous réservons le droit de refuser ou de mettre terme à l'adhésion d'un membre dont la participation n'est pas compatible avec l'esprit et les objectifs sous-jacents du groupe. **Conformément aux principes directeurs du CISUR, qui visent à garantir l'indépendance des activités de recherche dont l'objectif est de promouvoir la santé publique, il est essentiel de se protéger des intérêts particuliers. Par conséquent, les personnes agissant à titre de représentants des industries de l'alcool, des produits pharmaceutiques, des jeux de hasard, du cannabis ou du tabac ou de leurs fondations, des groupes de lobbying, des associations commerciales ou des organisations tierces chargées des aspects sociaux et des relations publiques (SAPRO) NE SONT PAS admissibles à devenir membres de la CdP de l'ÉPCA.**

Veillez noter que les représentants du gouvernement impliqués dans la réglementation, la surveillance financière, la vente au détail ou en gros de l'alcool ou sa distribution, ou ceux qui ont reçu des fonds de recherche d'entités gouvernementales impliquées dans la vente d'alcool, SONT admissibles à devenir membres de la CdP de l'ÉPCA.

Équité, diversité et inclusion

Conformément aux [valeurs de l'Université de Victoria](#), nous nous engageons à respecter les valeurs d'équité, de diversité, d'inclusion et de droits de la personne dans toutes les activités de la CdP de l'ÉPCA. Nous savons que la diversité favorise l'excellence et que nous partageons tous la responsabilité de créer une communauté équitable, diversifiée et inclusive. Dans la poursuite de ces valeurs, nous accueillons les membres qui travailleront de manière respectueuse et constructive avec les différences et à tous les échelons de pouvoir. Nous apprécions les contributions que chaque personne apporte et nous nous engageons à assurer une participation pleine et égale pour l'ensemble des membres de nos communautés. Nous accueillons et encourageons les commentaires sur les moyens de favoriser l'inclusion de différentes voix et perspectives sur les politiques sur l'alcool et les enjeux connexes au sein de la CdP de l'ÉPCA.

Méthode et fréquence des activités

- Un format de réunions et de technologies virtuelles sera utilisé dans le but de faciliter les activités de la CdP de l'ÉPCA; les réunions et les événements seront programmés à différents moments de l'année afin de tenir compte de la disponibilité des participants et des fuseaux horaires.
- Une plateforme interactive de listes de diffusion, composée de tous les membres de la CdP de l'ÉPCA, sera active afin de soutenir les efforts de réseautage et de fournir une méthode facilement accessible afin de disséminer les renseignements sur les politiques à travers le Canada et entre les différents niveaux de gouvernement, les disciplines universitaires et les organisations communautaires au sein des différentes juridictions et entre ces dernières.
- Les réunions virtuelles comprendront une variété d'événements publics et réservés aux membres, notamment des forums sur les politiques sur l'alcool, des tables rondes, des présentations de recherche et des séances de renforcement des capacités. Le format des événements pourrait être modifié en fonction

We acknowledge and respect the ɫəkʷəŋən peoples on whose traditional territory the university stands and the Songhees, Esquimalt and WSÁNEĆ peoples whose historical relationships with the land continue to this day.

des commentaires et des priorités identifiées par les membres de la CdP de l'ÉPCA. Les présentations des conférenciers seront enregistrées; les discussions des membres ne le seront pas, mais des notes de synthèse anonymisées de haut niveau seront diffusées.

Rôles et responsabilités

Rôle au sein de la CdP de l'ÉPCA	Responsabilités
Chercheur principal	<ul style="list-style-type: none"> • Superviser et s'assurer que la CdP de l'ÉPCA atteint ses buts et objectifs; • Participer aux activités de la CdP et encourager la discussion et la pensée critique.
Comité de coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Occuper un poste à durée limitée au sein du comité et assister aux réunions trimestrielles pour s'assurer que les objectifs de la CdP de l'ÉPCA sont atteints; • Fournir des recommandations, des idées et un rétroaction continue sur la façon d'améliorer les événements de la CdP et de favoriser l'engagement des parties prenantes; et • Effectuer une révision du mandat en janvier de chaque année.
Coordinateurs de la CdP	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le chercheur principal et effectuer des tâches administratives pour la CdP de l'ÉPCA dans la poursuite de son but et de ses objectifs; • Gérer les membres de la CdP et la liste de diffusion de l'ÉPCA; mettre à jour le site Web du projet de l'ÉPCA; • Renseigner les parties prenantes sur les activités et les événements de la CdP de l'ÉPCA et transmettre les ressources pertinentes aux membres de la CdP de l'ÉPCA; et • Organiser les activités de la CdP de l'ÉPCA et rédiger des comptes rendus des réunions et des événements.
Membres de la CdP	<ul style="list-style-type: none"> • Partager un domaine de pratique commun lié aux politiques sur l'alcool au niveau provincial, territorial, fédéral ou local, et représenter un éventail diversifié de perspectives d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux; • Participer aux activités de la CdP de l'ÉPCA et diffuser les renseignements sur les événements auprès de leurs collègues; • Favoriser un dialogue respectueux et intègre diverses perspectives et le partage d'expériences en matière de politiques sur l'alcool afin de soutenir l'élaboration de recommandations et de stratégies politiques pragmatiques dans toutes les juridictions canadiennes; et • Fournir des commentaires ou des suggestions supplémentaires par le biais de sondages, d'enquêtes ou de courriels afin de renforcer davantage le réseau et les activités des parties prenantes de la CdP de l'ÉPCA.

Évaluation

Les Termes de référence seront révisés par le comité de coordination de la CdP de l'ÉPCA et transmis aux membres pour commentaires et approbation sur une base annuelle. L'efficacité de l'engagement de la CdP de l'ÉPCA auprès des parties prenantes sera évaluée au moyen de sondages réguliers lors des réunions et d'enquêtes périodiques après les événements de la CdP. L'équipe de l'ÉPCA travaillera rigoureusement pour s'assurer que les commentaires des parties prenantes soient incorporés dans les événements et les activités

We acknowledge and respect the ɫəkwəŋən peoples on whose traditional territory the university stands and the Songhees, Esquimalt and WSÁNEĆ peoples whose historical relationships with the land continue to this day.

futures de la CdP. Les commentaires peuvent également être soumis à la coordinatrice de la CdP de l'ÉPCA par courriel à tout moment : capecopcoord@uvic.ca.

La CdP de l'ÉPCA sera évaluée en tenant compte des facteurs suivants :

- Le nombre et la diversité des parties prenantes de différentes juridictions;
- Les thèmes et sujets de discussion populaires lors des événements de la CdP de l'ÉPCA;
- Le niveau d'assistance et de participation aux événements virtuels;
- Les commentaires fournis par les parties prenantes sur les activités et les événements de la CdP; et
- L'activité sur la liste de diffusion et le nombre annuel de membres ajoutés ou retirés de la liste de diffusion de la CdP.